

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 01 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 25 mars 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elyane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	M. Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mme EXBRAYAT Sylvie
- Mme LACHAMP Patricia donne pouvoir à Mr DAUDUIT Cédric
- Mr MARQUET Gilles donne pouvoir à Mme GRANET Elyane
- Mme FORESTIER Annick donne pouvoir à Mr PEYNON Daniel
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France
- Mme ROCHE Sylvie donne pouvoir à Mme MORAND Catherine

Absents : Mme Isabelle GROUIEC, Mr René BROUSSE

VOTE : En exercice : 35 Présents : 27 Représentés : 7 Votants : 34

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : tiltam - convention cper - changement d'attributaire

TILTAM - CONVENTION CPER - CHANGEMENT D'ATTRIBUTAIRE

VU la délibération n°20 du Conseil Communautaire en date du 17/09/2024 relative au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la DREETS pour l'organisation de l'opération « Et toi, c'est quoi ton métier ? Escape game industriel » ;

VU la délibération n°20 du Conseil Communautaire en date du 17/12/2024 relative à la mise en place d'un avenant de prolongation du délai de réalisation de l'opération « Et toi, c'est quoi ton métier ? Escape game industriel » ;

VU la convention CPER signée le 15/10/2024 entre la CCEDA et l'Etat ;

VU l'avenant de prolongation de la convention CPER signé le 26/12/2024 entre la CCEDA et l'Etat ;

Suite au changement de portage administratif et financier du dispositif TILTAM au profit de la CC Thiers Dore et Montagne, il convient d'acter le changement d'attributaire de la convention CPER N°2024-084-5089 en date du 15/10/2024 et modifiée par avenant en date du 26/12/2024 permettant d'obtenir un co-financement de l'Etat (DREETS) à hauteur de 4978€ pour le financement de l'opération « Et toi, c'est quoi ton métier ? Escape game industriel » ;

Ceci exposé, Madame la Présidente propose à l'assemblée :

- De désigner la CC Thiers Dore et Montagne, nouvel EPCI bénéficiaire de la convention CPER N°2024-084-5089 relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre du CPER 2021/2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 03 avril 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 03 avril 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

